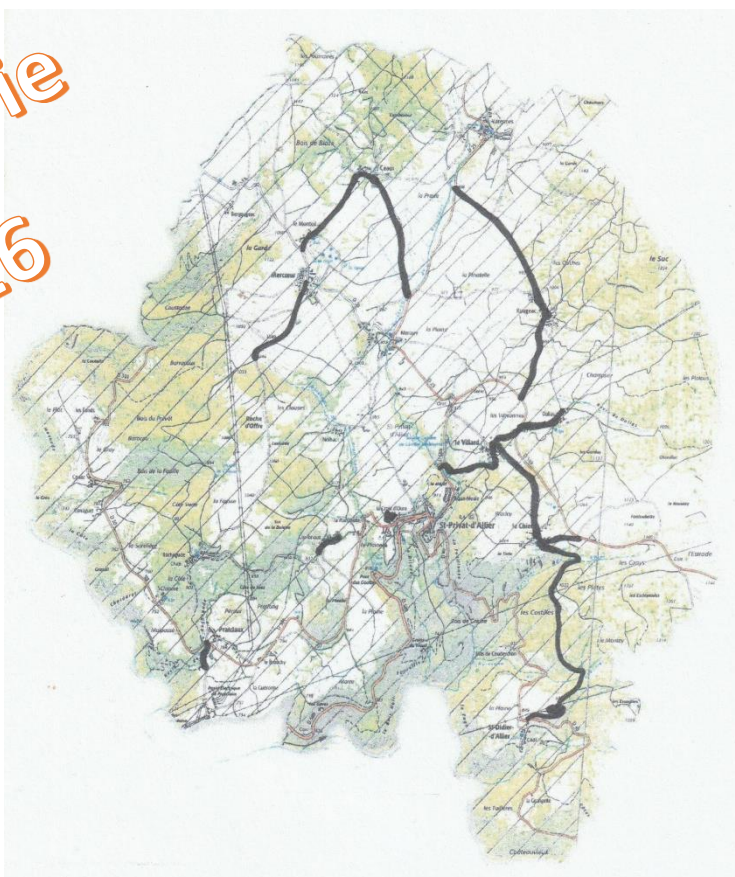


SAINT PRIVAT D'ALLIER

INFOCOM 2025

Le Projet Voirie
2025-2026



Les
Abri
Bus



Contacts Mairie :

Tel : 04 71 57 22 13

Fax : 04 71 57 25 96

E-mail : info@mairie-saintprivatdallier.fr

Horaire d'ouverture du secrétariat :

Mercredi, Jeudi et Samedi de 9h30 à 12h30 / Mardi et Vendredi de 9h30 à 12h30 et 14h à 17h30

ETAT-CIVIL 2025

Les actes enregistrés dans les registres d'état-civil de la commune recensent :

- Mention de naissance des enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune
- Mariage, reconnaissance, décès survenus sur la commune et transcriptions de décès des personnes domiciliées sur la commune.

Les naissances 2025 :

- MAURIN Gaston le 08 avril
- TORRENT Jade le 15 juillet

Les mariages 2025 :

- ✓ JEAN-DE-DIEU Laura et RUAT Anthony le 15 mars
- ✓ ALLIROL Agathe et MONTEIL Florian le 19 juillet
- ✓ PIVOTEAU Marceline et GOIMARD Vincent le 25 juillet
- ✓ FAUX Emanuelle et ROCHER Thierry le 30 août

Les décès 2025 :

- CUBISOL Arlette le 29 janvier
- SERRE Julienne le 23 février
- FOURCADE Serge le 24 février
- BERNARD Simonne le 09 juillet
- BELIN Laurent le 23 août
- BARBALAT Augusta le 03 octobre
- BRUNEL Christiane le 27 octobre
- DELBOS Michel le 17 novembre
- NICAISE Guy le 06 décembre
- MARION Augusta le 29 décembre

Cérémonie des vœux le dimanche 4 janvier 2026

Mesdames, messieurs

Je suis très heureux de vous recevoir aujourd'hui, et je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2026.

Je vous remercie de votre présence, parce que cette traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité est un moment important de partage et de communication pour notre commune.

Je voudrais tout d'abord accueillir les nouveaux habitants de Saint Privat.

Les 2 bébés qui sont nés en 2025 :

- Gaston Maurin de Nolhac, le 8 avril
- Jade Torrent de Céaux, le 15 juillet

Et toutes les personnes qui ont fait le choix de venir s'installer chez nous, il y en a plusieurs chaque année : je leur souhaite une bonne intégration parmi nous.

Je vais commencer par revenir sur les réalisations de l'année 2025. Comme je vous l'avais annoncé l'an dernier ici même, le gros chantier a été la rénovation de la voirie.

Un tel dossier demande des années de préparation : étude des besoins, demandes de devis pour estimer le coût du projet, demandes de subventions, etc... La réglementation française devient tellement complexe, qu'il a fallu faire appel à une société spécialisée, qui nous a aidé à respecter toutes les procédures en vigueur. Cette société, AB2R, a réalisé les appels d'offres, a étudié la conformité des propositions, leur cohérence technique, le respect de nos besoins et des délais demandés, et bien sûr, leurs coûts ! Compte tenu de tous ces critères, c'est l'entreprise CHAMBON qui a été retenue. Et durant toute la durée de la première partie du chantier, la société AB2R a été à nos côtés, pour surveiller la conformité des travaux, et le bon suivi administratif et financier du dossier.

Ces quelques détails étant rappelés, les travaux ont commencé dès cet été : du Pont du Diable au Chier, et du Villard à la départementale, de la Croix de la Gazelle au Monteil, en passant par Céaux, et de Mercoeur au Bréjat.

Comme prévu, le chantier a été suspendu cet automne. Il reprendra au printemps, avec le retour des beaux jours : le chemin du Mounard jusqu'à Nolhac, la route de Rougeac, d'une départementale à l'autre, une partie du lotissement de la Croix d'Oura, des tronçons à Pratclaux et Combriaux, sans compter les accès aux maisons récemment construites. C'est un vaste projet, qui a mobilisé fortement les élus et les employés communaux : ils ont accompagné les travaux de voirie par le débroussaillage des accotements, pour assurer une meilleure pérennité à ce gros investissement.

En parlant d'argent, le dossier était estimé à 900 000 €. L'entreprise retenue a soumissionné à moins 10%, et sur la première tranche réalisée, nous sommes en dessous du prévisionnel. Je crois que c'est un dossier bien géré, sans vouloir me vanter.

Un autre fait majeur de l'année 2025, c'est le départ en retraite de Jean-Paul Pays, employé à Saint Privat depuis plus de 10 ans. Je tiens à saluer encore une fois son sérieux et ses grandes compétences, qu'il a mis au service de notre commune. Son remplacement n'a pas été simple.

En effet, si Jean Paul avait cessé de travailler depuis plusieurs mois, il était en congés. La retraite n'a pris effet que cet été, et la commune n'avait pas forcément les moyens de payer 2 salariés sur le même poste. Pour faire face aux besoins, nous avons fonctionné avec un intérimaire durant l'été, comme chaque année, aidé par Pierre Pays, gérant du camping, qui faisait quelques journées d'entretien des espaces verts. L'activité des employés, en apparence en tout cas, a été moindre cette année, même si l'entretien de la voirie a été très important, encore plus avec l'accompagnement du chantier de rénovation des goudrons. Ils travaillent actuellement au camping, pour refaire les

adductions d'eau, et l'alimentation électrique des emplacements, mais il faudrait également des travaux dans les sanitaires. Ce camping fonctionne très bien, avec une gestion déléguée à M. Pierre Pays, de Rochegude, ce qui est plus simple pour la mairie. Il dégage un bénéfice intéressant, mais il est surtout là pour favoriser l'activité des commerces et des services de notre commune.

Nous avons également remplacé Jean-Paul. Après un appel à candidature, nous avons reçu 7 réponses. Nous avons étudié tous les CV, nous avons reçu tous les candidats. Le Conseil Municipal a finalement retenu la candidature de Bruno Beynier, de Céaux, qui a pris son poste au 1^{er} octobre. Nous lui souhaitons une bonne adaptation.

Saint Privat a été le lieu de 2 grandes cérémonies mémorielles.

L'une en février, en l'honneur de Roger Ramey, grand résistant et mort en déportation, fils de M. Ramey, maire de Saint Privat à l'époque.

L'autre en août, pour rappeler la mémoire de Jean Noël Vaille, de Pratclaux, mort en Algérie.

2 cérémonies très émouvantes, très appréciées, et auxquelles ont participé les enfants de notre école, ce qui a été souligné par tous les participants. Merci à eux, à leurs parents et à leurs enseignantes !

Et je tiens à signaler que j'ai eu des retours de grands responsables du département, qui m'ont félicité pour la qualité de nos cérémonies.

En parlant de l'école, je vous rappelle le départ en retraite de la directrice, Mme Isabelle Serre, du Villard, que nous remercions pour son investissement auprès de nos enfants. Elle a été remplacée par Mme Sarah Louis de Chaspuzac. L'école est toujours un grand sujet d'attention et de préoccupation dans une commune rurale, parce que c'est un élément majeur pour la vitalité de la population. C'est un combat permanent, pour garder des effectifs suffisants, qui évitent la fermeture, et permettent un bon niveau d'enseignement.

Pour la même raison, le maintien des moyens de garde de la petite enfance est fondamental. Si notre école compte aujourd'hui 26 élèves, et 28 à la rentrée de janvier, il y a également 16 petits gardés sur notre commune : 14 à la micro crèche de Rougeac, et 2 chez l'assistante maternelle au Villard. Nombre d'entre eux viendront conforter l'effectif de l'école. Et même si Saint Privat n'a pas la compétence « petite enfance », qui est à la Communauté d'Agglomération, il y a un rôle déterminant à jouer au Puy, et encore beaucoup de travail, pour soutenir et pérenniser la micro crèche.

Il faut également noter l'installation de 2 abris-bus sur notre territoire, selon toutes les règles de sécurité, financés par la Région et par le Conseil Départemental. L'un est dans le bourg, sur la route de Monistrol, l'autre à Ralentrir. Les socles ont été réalisés par les employés communaux. J'espère que ces équipements apportent satisfaction aux utilisateurs.

Pour l'année 2026, il y aura beaucoup de changements !

Françoise, notre secrétaire de mairie appréciée par tout le monde, fera, elle aussi, valoir ses droits à la retraite ! une page va se tourner... J'espère qu'il sera possible d'organiser une petite cérémonie, pour la remercier de toutes ces années passées à notre service, et lui souhaiter le meilleur dans sa nouvelle vie.

La procédure de recrutement pour la remplacer est terminée. Nous avons reçu 17 candidatures. Une commission a été constituée, parce que c'est un poste stratégique dans une commune, et qu'il ne faut pas se tromper. Cet emploi nécessite des compétences administratives, financières, juridiques, informatiques, d'organisation, et aussi un bon relationnel avec les élus et les administrés. La nomination de la nouvelle secrétaire sera bientôt officialisée.

Dans les projets, nous avons lancé une étude, pour essayer de trouver la, ou les bonnes utilisations pour le bâtiment du Rouchou. Suite à l'abandon de la prise en charge par l'Agglomération, faute de moyens financiers, il convient de réfléchir à ce que l'on pourrait en faire, et à quel coût. Au premier abord, une rénovation globale du bâtiment se monte à environ 2 millions d'euros. Ce n'est pas un sujet qu'il conviendra de traiter à la légère !

Pour le reste, il me semble qu'il y aura en mars des élections municipales. Il appartiendra à la nouvelle équipe de définir ses intentions pour les années à venir.

Je tiens cependant à signaler quelques nouveautés concernant Saint Privat, qui vous ont peut-être échappées.

D'abord, la parité homme-femme devient obligatoire, ce qui était déjà le cas chez nous : nous étions en avance ! Ensuite, le panachage sera interdit : ce sera un vote avec des listes entières.

Pour clôturer ce bilan de fin de mandat, j'ai encore quelques précisions à vous apporter.

Tout d'abord, il est à noter que durant ces 6 dernières années ; le Conseil n'a jamais augmenté les taux de la part communale des impôts locaux. Ce n'est peut-être pas une bonne chose, mais nous avons toujours cherché à faire au mieux en ne gaspillant pas l'argent du contribuable.

Je vous rappelle qu'il est toujours impératif, lorsque vous envisagez des travaux sur votre habitation, de demander en mairie quelles sont les autorisations nécessaires : cela vous évitera des problèmes avec vos voisins.

Je suis toujours consterné quand j'apprends des incivilités, notamment des atteintes à l'environnement. Ce n'est plus acceptable de laisser une planète aussi dégradée à nos petits-enfants. L'an dernier, grâce à la mobilisation des habitants d'un village du haut de la commune, et à un signalement au procureur de la République, nous avons contraint une personne indélicat à ramasser les plaques amiantées qu'il avait abandonné en pleine nature : un moment très désagréable pour lui, si j'ai bien compris !

Enfin, je voudrais évoquer un fléau de notre époque, à savoir les réseaux sociaux et les « fake news », c'est-à-dire les fausses informations. Saint Privat n'échappe pas à la règle, malheureusement. Courageusement cachés derrière leurs écrans, certains répandent mensonges et calomnies, ponctués de fautes d'orthographe. Je sais que les habitants de Saint Privat sont trop intelligents pour tomber dans le panneau. Si vous voulez savoir les choses correctement, n'hésitez pas à questionner vos élus, et à vous faire expliquer les choses, ce sera plus prudent et plus sérieux. Et, sans doute pour les mêmes raisons, une de ces personnes, résidant à Saint Privat, et une de ses amies d'Espaly, ont déposé simultanément une plainte contre moi juste avant Noël. Une première ! Suite à mon audition par les gendarmes, le procureur a immédiatement classé les plaintes sans suite, étant donné que les propos des plaignants étaient manifestement mensongers et incohérents.

Sur ce, je vais clôturer cette intervention.

Je remercie très chaleureusement tous les élus qui m'ont accompagné durant ce mandat. Cela a été un plaisir de travailler avec chacun d'entre vous.

Je remercie également tous les employés de la commune, pour leur sérieux et leur implication dans le travail.

Merci enfin à vous tous, habitants de Saint Privat. Grâce à votre investissement dans les associations, dans le lien humain, grâce à votre dynamisme et votre bonne humeur, il fait bon vivre à Saint Privat, et je souhaite que cela dure le plus longtemps possible.

Bonne année à tous, et prenez soin de vous !

COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 avril 2025

- Votes des différents budgets
- Dossier réfection de voirie
- Emprunt réalisé pour travaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUIN 2025

- Approbation du marché voirie attribuée à la SA Chambon
- Détermination du nombre et de la répartition des délégués au sein du conseil communautaire
- Recrutement emploi saisonnier par DFI
- Vote des subventions aux associations
- Réhabilitation du camping « Le Marchat »
- Formation Poids Lourds
- Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2025

- Vente d'une partie de bien de section du Conaguet
- Emploi agent technique
- Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2025

- Travaux voirie en cours
- Convention avec le DEA
- Coupe de bois ONF
- Equipement Informatique de l'école
- Syndicat d'électrification
- Noël de la commune
- Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2025

- Randonnée circuit n°3
- Délibération dépenses investissement 2026
- Tarifs salle polyvalente
- Tarif camping municipal
- Document arpentage
- Instauration des heures supplémentaires
- Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
- Mobilité électrique
- Frelons asiatiques
- Vœux du maire
- Maison Plantin
- Site internet
- Emploi secrétariat de mairie

Vous trouverez les comptes rendus complets sur le site de la commune en cliquant [ici](#)

DU COTÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE

Les comptes rendus sont rédigés respectivement par chacune des associations et retranscrits dans leur intégralité d'origine.

La commune n'est en rien responsable des écrits, cela incombe à chaque association.

Association pour la valorisation du Patrimoine

L'année 2025 a été riche en évènement divers :

- Le 18 janvier, nous avons organisé notre traditionnelle soirée « soupes » dans la salle polyvalente. Elle n'avait pu être planifiée en décembre.
- Le 10 mai, le chantier d'entretien du lavoir de Céaux a été mené à bien avec l'aide d'habitants du village
- Puis fin mai c'est le lavoir du Monteil qui a retrouvé meilleure allure après une séance de débroussaillage opérée par Paul Alizert et Serge Ternisien
- Le 13 juin, le duo d'anches – créé par Stéphane Rio et Fabrice Plaquevent, a offert une animation musicale avec saxophones et clarinettes au sein de notre belle église
- Le 28 juillet, un circuit de 3h fut proposé par Alain Beynier (ancien conseiller municipal et auteur du très intéressant ouvrage « Rocher Grand et le Rouchoux m'ont raconté » pour découvrir les réservoirs d'eau desservant la commune de Saint-Privat d'Allier
- Le 1^{er} août, comme chaque année, René Dupuy a offert une passionnante conférence – cette fois sur le thème des Béates, dans la salle polyvalente
- Le 5 août, nous avons pu bénéficier d'une belle randonnée en direction de la grotte du Treuil et des grottes du Rouchoux, guidée par Michel Dupuy et Jacques Brochier (géologue)
- Le 6 août, c'est une visite du parc du château du Thiolent (commune de Vergezac) qui a rassemblé une dizaine de passionnés d'histoire
- Le 12 août, à l'initiative de Michel Dupuy, nous avons pu découvrir ou re-découvrir par le biais d'une randonnée, les orgues basaltiques et les ruelles pittoresques de Chilhac, celles de Lavoûte-Chilhac - en terminant la visite par une fascinante exposition de roches et minéraux mise en place par le Groupe géologique de Haute-Loire.



- Le 15 novembre, 4^{ème} saison de notre action « une naissance, un arbre » pour célébrer la naissance de 3 bébés nés entre décembre 2024 et juillet 2025, avec le concours des heureux parents de Gabin Trincal, né le 02.12.2024, de Gaston Maurin, né le 08.04.2025 et de Jade Torrent, née le 15.07.2025 – dans les hameaux de Céaux et Nolhac.
- Le 13 décembre, notre soirée soupes avec animation spectacle au sein de la salle polyvalente a clôturé cette année 2025.

Notons également que Christine Ducarouge, n'a pas ménagé ses efforts pour préparer 3 itinéraires de randonnées autour de notre commune

- ✚ Le n°1 (Découverte du bourg de St Privat d'Allier)
- ✚ Le n°2 (Découverte des hameaux du Chier et du Villard de la Croix de Rocher Grand) ont d'ores et déjà été diffusés ;
- ✚ Le n°3 (Découverte des hameaux de Mercoeur et Nolhac)
- ✚ Le n°4 (hameaux de Pratclaux, Rochegude et Combriaux) en préparation

Nous sommes en pourparlers avec la Commission diocésaine d'art sacré pour la repose du chemin de croix en plâtre peint qui ornait les murs de notre église avant sa rénovation de 1965. Un appel aux dons a été lancé pour sa restauration. Notons toutefois qu'à l'heure actuelle, le curé de notre paroisse s'oppose à la ré-installation, ce qui pourrait freiner, voire suspendre l'aide que la Fondation Patrimoine (que nous avons sollicitée), est prête à nous apporter.

Pour l'année 2026, quelques suggestions :

- ✓ Entretien du sentier de la côte gelée (montée vers le château)
- ✓ Projection du film « les paysans ardéchois » ou « la ferme des Bertrand »
- ✓ Déambulation dans les rues du bourg de Saint-Privat d'Allier, à la recherche des anciens commerces
- ✓ Conférence de René Dupuy
- ✓ Randonnée et visite du château de la Beaume à Alleyras
- ✓ Randonnée au marais de Limagne vers les carrières de Beyssac
- ✓ Organisation d'une séance de peinture pour la croix de Rocher-Grand
- ✓ Lecture-concert de Stéphane Rio
- ✓ Une naissance, un arbre
- ✓ Soirée « soupes » avec animation musicale

Nous saisissons cette opportunité pour remercier

- tous les adhérents, actifs et sympathisants, ainsi que tous les habitants de notre commune pour leur aide, leur soutien et leurs messages
- la mairie de Saint-Privat d'Allier pour la mise à disposition de la salle polyvalente, son aide matérielle (impressions des affiches et communications via Illiwap)
- les employés communaux
- les commerçants de Saint-Privat d'Allier

Vous êtes les bienvenus si vous pouvez et souhaitez rejoindre notre association. Nous avons besoin de vous pour faire perdurer notre association, lui donner un nouveau souffle et une nouvelle orientation – par ailleurs, une aide matérielle est toujours grandement appréciée lors de l'organisation de nos activités.

Nous vous rappelons nos coordonnées :

Association pour le maintien et la valorisation du patrimoine de Saint-Privat d'Allier – Mairie – le Bourg – 43580 Saint-Privat d'Allier

Association de Parents d'Elèves



Pour l'année 2025 nous avons eu plusieurs événements comme la rando VTT, les burgers au chier, la soirée aligot à Saint Privat en partenariat avec l'association du foot.

La saison 2025/2026 a commencé avec halloween (on remercie les habitants du bourg et les commerçants de jouer le jeu) et la soirée loto qui avait pour but de financer la semaine cirque en mars 2026 pour les enfants.

Tous les projets ne sont pas encore finalisés pour le reste de l'année mais on devrait retrouver la rando VTT, les

pizzas au chier et la soirée aligot avec le foot.

On remercie chaleureusement les saint privatois de leur participation à nos manifestations.

Animatek

L'association Animatek assure la gestion de la bibliothèque municipale en partenariat avec la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt de la Haute-Loire). La bibliothèque propose un large choix d'ouvrages accessibles à tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés. Le fonds est partiellement renouvelé chaque mois, avec une attention particulière portée aux nouveautés, grâce aux réservations auprès de la BDP et au passage régulier du bibliobus.

Le nombre de lecteurs demeure stable. Ceux-ci participent activement à l'enrichissement des collections en partageant leurs préférences en matière d'auteurs et de genres littéraires.

L'année écoulée a, une nouvelle fois, été riche en animations, qui ont rassemblé un public fidèle et nombreux.

Tout au long de l'année, plusieurs animations culturelles ont été organisées :

- Un théâtre en patois intitulé « *La Létréchita* », présenté par *Les Amis du Patois Vellave*
- Un spectacle itinérant, « *Le voyage d'Ali* », joué par Mojo et Mirali, précédé d'un atelier d'écriture proposé par les artistes
- L'accueil d'une auteure locale, Mme Maryse Mézard, qui a proposé une lecture d'extraits de ses romans, suivie de dédicaces
- Trois ateliers d'écriture, menés en co-animation avec la bibliothèque de Monistrol-d'Allier

En complément de ces événements ponctuels, diverses animations ont été suivies de manière régulière :

- L'atelier de loisirs créatifs animé chaque mercredi après-midi jusqu'au mois de juin 2025
- Les lectures mensuelles proposées aux enfants de l'école maternelle et aux enfants de la crèche

Perspectives 2026

Le programme d'animations pour l'année 2026 est en cours d'élaboration. Toutefois, certaines dates sont d'ores et déjà fixées :

- A partir du 17 janvier 2026, 1 samedi matin/2, 2 ateliers sont proposés :
 - De 9 h à 10 h 30 : Atelier de dessin adulte animé par John Spencer
 - De 10 h 30 à 12 h 00 : Atelier d'anglais adulte animé par John Spencer
- 18 janvier 2026 à 14 h 30 : Spectacle « Billy » de la compagnie Washing Machine à la salle polyvalente de St Privat d'Allier
- 31 janvier 2026 à 14 h 00 : Atelier d'écriture
- 2 février 2025 à 18 h 30 : Assemblée générale d'Animatek à la bibliothèque de St Privat d'Allier
- 22 février 2026 à 15 h 00 : Théâtre « Les vaches ruminent-elles du noir ? », une tragi-comédie d'Elizabeth Paugam

L'association Animatek vous rappelle que la bibliothèque municipale est située dans les locaux de la mairie à St Privat d'Allier et que les permanences, assurées par les bénévoles, ont lieu le mardi de 14 h à 16 h et le samedi de 10 h à 12 h. Vous êtes les bienvenus.

L'Association ARC EN CIEL vous propose des cours de gymnastique encadrés par Corine DURASTEL (Brevet d'état).

- Mardi matin : cours de gym douce (10 h 30— 11 h 30): équilibre, mémoire, assouplissements, coordination.
- Mardi soir : cours de gym dynamique (20 h 30—21 h 30): renforcement musculaire, étirements, équilibre, abdos.....

Nous nous sommes rendues au Ravin de CORBOEUF (ROSIERES) pour une randonnée et nous avons visité le Musée de la Dentelle (RETOURNAC) pour notre sortie de fin de saison.

Notre traditionnel repas SARRASSOU aura lieu le Dimanche 8 FEVRIER 2026 à la salle des fêtes de Saint Privat sur réservation au 06 77 13 62 66 ou possibilité d'emporter.



Club des Aînés



Plusieurs activités sont faites au cours de l'année. Pour 2025, il y a eu la galette en janvier, les tripes et les bugnes en février, un concours de belote en mars dans la salle communale, la médaille de la Fédération en avril, décernée à Pierrette Eymard, en remerciement de son engagement au club, un voyage d'une journée en Camargue avec l'ex-canton au cours du mois de mai, ainsi que la marche de la forme organisée par Saint Privat, cette année, avec le repas de l'ex-canton dans la salle.

En juin, un repas pour clôturer la saison.

A la reprise des rencontres en septembre, un après-midi festif à Solignac sur Loire était organisé par l'A.D.M.R. dans le cadre de la fusion des Associations de Bains -Saint Christophe et de Solignac sur Loire.

En octobre, nous avons fêté les anniversaires du club au cours d'un repas et enfin notre Assemblée Générale en décembre, suivie de la messe et du repas à la Vieille Auberge où nous nous sommes retrouvés nombreux dans une ambiance festive pour terminer l'année.

Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle chauffée lors de nos réunions

Nous serions heureux d'accueillir plus d'adhérents. Le club fonctionne tous les 15 jours et les inscriptions sont prises tout au long de l'année.

Pour le Collectif 880 l'année 2025 a été une année à la fois de préparation active pour ses prochains projets et de tournées. La période de préparation a été centrée autour de deux axes principaux : la préparation/recherche de Pour Nos Cœurs Déchirés et celle du Festival – bisannuel – Versant.

Pour nos cœurs déchirés :

5 résidences d'exploration autour de l'adaptation de Roméo et Juliette ont eu lieu :

En avril au TGP – CDN Saint- Denis ; en mai au TQI – CDN Val de Marne ; à Saint- Privat-d'Allier en août, à l'Embarcadère à Vorey en septembre et enfin à Lyon à la Friche Lamartine en décembre. Certaines de ces résidences ont fait l'objet d'une présentation du travail en cours. L'objectif étant double : tester des pistes de jeu et d'adaptation de l'œuvre ainsi que réussir à capter d'autres structures théâtrales pour le financement du projet.



Il est bien entendu pour le moment impossible de savoir si cela a porté ses fruits.

Nous poursuivons le travail en 2026 avec au bout, la création à l'Embarcadère à Vorey en novembre.

Lors de la résidence à Saint- Privat d'Allier, l'équipe de Pour Nos Cœurs Déchirés a également proposé un stage d'initiation au théâtre dans le cadre de l'Été Culturel (et porté par la Mairie de St- Privat- d'Allier). Mini stage d'une journée entière avec des participants de 11 à 87 ans ! Atelier intergénérationnel, riche en propositions et en histoires à racontées ! Ils et elles étaient huit et l'envie de renouveler l'expérience était bel et bien présente à la fin de la journée. Nous comptons donc bien remettre en place un deuxième stage l'année prochaine.

Festival Versant

Depuis 2021 et 3 éditions, nous sommes très fiers de réunir dans la petite commune de Saint-Privat-d'Allier des artistes autour d'une programmation riche, ouverte au voyage, à l'exploration, et accessible à tous-te-s. Nous nous voulons rassembleur-euse-s, exigeant-e-s, populaires, en mouvement et festifs, avec l'espoir assumé de ré-inventer, re-découvrir nos champs communs. Versant est devenu un festival pluridisciplinaire qui investit le temps d'une semaine différents espaces extérieurs et intérieurs, non dédiés à l'art. Les échanges avec les habitant.es nourrissent des propositions artistiques en écho à leurs préoccupations, tout comme elles déplacent les artistes dans leur processus créatifs. Ce festival bisannuel est une vraie réussite. Au fil de ces quelques années il s'est construit également en collaboration avec les partenaires institutionnels (la mairie de Saint-Privat-d'Allier, l'école primaire), les partenaires associatifs (association des parents d'élèves, l'animathèque), les lieux de vie établis du village (bars, restaurants, gîtes, commerces) mais aussi avec les artistes de Haute-Loire et d'Auvergne-Rhône-Alpes, avec Superstrat (Saint-Etienne) et la Coop'Art (le Puy-en-Velay). Autant d'ingrédients essentiels pour une précieuse dynamique culturelle en milieu rural.

Notre poursuivons donc ce geste avec la volonté de faire perdurer ces liens et nous y travaillons actuellement et activement. Cette 4ème édition aura lieu du 16 au 19 juillet 2026 avec une très prometteuse programmation !

Le Loto Décalé : mis en scène par Fanny Brunet et Richard Sandra (tous deux membres du Collectif 880) a quant à lui eu la possibilité de renouveler sa douce folie en juin et octobre 2025 en Suisse également lors de deux festivals. D'autres dates sont en attente de confirmation, et nous en sommes ravis !

BILAN

Cette année 2025 et malgré ce temps sans festival, toutes actions confondues, nous estimons que le public a été au rendez-vous. Plus de 400 personnes ont vu et/ou participé à nos actions dont 10% en Haute-Loire. Nous pensons que cela n'est pas encore suffisant sur le territoire altiligérien. La visibilité de notre collectif et de ses activités si elle s'améliore année après année n'en reste pas moins encore trop ponctuelle. Indéniablement le facteur économique (augmenté par la conjoncture actuelle) joue dans la balance. Nous ne sommes pas encore en mesure de bien nous rémunérer pour l'ensemble du travail fourni et nous oblige donc à travailler ailleurs. Mais plus que jamais nous voulons continuer à lutter malgré la complexité de notre époque pour un accès pertinent à l'art. Nous persisterons donc encore à provoquer les rencontres, les échanges, les débats informels qui surgiraient des propositions artistiques. Nous y tenons.

PERSPECTIVES

L'année 2026 sera encore riche. Outre la préparation du Festival Versant et l'accompagnement du projet Pour nos cœurs déchirés, le Collectif 880 accompagnera 2 créations : Reprise est un projet d'art textile porté par Lise Mazin, artiste plasticienne. Ses pratiques investissent les gestes anciens de l'artisanat et cherchent à produire un art du lien et de la relation : à soi, à l'autre, à l'environnement. Reprise prend soin de nos tissus, vêtements, nappes, draps. Ce projet invite des personnes à se mettre en lien avec leur capacité à prendre soin d'elles-mêmes, avec cette croyance qu'en prenant soin de nos mondes intérieurs, nous prenons soin du monde qui nous entoure.

Quant à J'irai même plus loin, Céline Dauvergne et Emmanuelle Roberties, autrices (formées par le master de création littéraire de Paris 8), travaillent à des formes littéraires orales, portant sur les vécus féminins en milieu rural. À partir d'anecdotes collectées dans des territoires de vie et d'attachement des deux autrices – Haute-Loire, Tarn-et-Garonne et Tarn – elles explorent les multiples façons qu'ont les femmes d'habiter l'amitié en mêlant témoignages et fiction. Elles écriront à quatre mains des fictions à dire à hautes voix. Des photos d'amitiés seront récoltées et donneront lieu à une projection simultanée à la lecture et/ou la constitution d'un album d'amitié comme on se transmet des albums de famille.

En 2026, ces deux projets se développeront au sein du dispositif Culture et Santé et interviendront auprès de l'EHPAD de Solignac-sur-Loire (Haute-Loire). 2 résidences croisées y seront mises en place avant une exposition des œuvres textiles des résident-e-s et un vernissage-lecture de leur travail d'écriture. Œuvres qui s'intégreront par la suite aux propositions du Festival Versant.

Amicale des donneurs de sang

Cette année le conseil d'administration de l'amicale dirigé par la présidente Vernet Gisèle, la trésorière Eymard Françoise et le secrétaire Nicaise Luc s'est réuni 6 fois pour préparer les différentes manifestations de l'année. Ainsi l'hiver dernier nous avons organisé un repas ouvert à tous qui a réuni plus de 60 convives. Cette réussite nous a encouragés à réitérer cette journée cet automne. En espérant le même succès.



Au mois de juin nous avons participé en tant que bénévoles au passage dans nos communes du grand trail du St Jacques où notre matinée s'est clôturée par un casse-croûte au Plain. Notre concours de pétanque annuel a eu lieu le 02 Août près de la plage de Monistrol dans une ambiance cordiale et estivale. C'est la paire Michel-Roland qui a remporté la finale au détriment des 23 autres doublettes présentes.

Au mois d'août a eu lieu à la salle polyvalente de la Croix d'Oura notre collecte annuelle de sang. Très jolie réussite car 44 donneurs se sont présentés et 41 ont été prélevés.

Nous remercions tous ces donneurs car la France a toujours besoin de sang.

Merci à tous.

Un certain regard sur l'âme

Fin 2025, l'Association « Un certain regard sur l'Âme » a reçu plus de 25 personnes à sa journée porte ouverte.

Par une belle après-midi de décembre, les visiteurs ont pu déambuler dans la maison comme dans une galerie photos. Nous avons échangé sur le programme à venir et les propositions faites par l'association ont recueilli un intérêt certain.

Pour l'année 2026, l'association ayant déménagé, le lieu sera plus grand et plus confortable pour y accueillir les personnes désireuses de participer aux différentes propositions :

- Création d'un cercle de femmes
- Atelier peinture intuitive
- « Entrée en forêt »
- Propositions de soirées à thème
- Atelier bien-être
- Tirage de cartes
- Initiation à la numérologie
- Pratique de la géobiologie intuitive
- Création de son tableau de vision pour l'année
- Stages sur un ou deux jours
- Etc. ...



L'année 2025 a débuté dès le 25 janvier avec le concours de belote du club désormais habituel. Celui-ci a été un succès avec 58 doublettes enregistrées et une bonne ambiance toute la soirée.

Le concours de belote de l'AS Saint Privat sera reconduit le 24 janvier 2026 en soirée. On vous attend donc nombreux à cet évènement.



Ensuite, comme depuis quelques années, nous avons organisé le concours de pétanque du village le 23 août. Là aussi une réussite avec 40 doublettes. La soirée s'est poursuivie avec le repas organisé en partenariat avec l'APE dans lequel nous avons battu notre record et servi plus de 350 repas. Nous nous associons à l'APE pour vous remercier et comptons déjà sur vous pour l'année prochaine.

Sur le terrain, l'année a été excellente avec un titre de Champion de District 5 obtenu devant une foule jamais vue au stade le 1^{er} juin 2025. Une ambiance conviviale qui nous a beaucoup soutenu pour arracher la dernière victoire nécessaire à une remontée en District 4. Malgré de bons matchs de préparation, le début de saison en D4 est un peu compliqué avec 1 seule victoire obtenue. Nous restons cependant dans la course pour nous maintenir, qui est l'objectif principal cette saison. N'hésitez pas à venir nous soutenir les dimanches après-midi au stade de Rougeac.

Le développement du club se poursuit avec le soutien financier de la Mairie. A ce titre, le club la remercie pour son investissement.

Pour accroître ce développement, nous sommes en constante recherche de sponsors et partenaires. Si nous soutenir vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter via la Mairie, ou le dimanche au bord du stade.

Anciens combattants

Malgré le nombre restreint d'adhérents l'association des anciens combattants d'Algérie de St Privat d'Allier ne reste pas inactive.

En effet avec son drapeau en 2025 elle a assisté à plusieurs cérémonies patriotiques :

- ✓ le Mont Mouchet, Rossignol
- ✓ le Puy, St Paulien, Loudes, Bains, St Christophe, etc.

et à chaque fois une délégation accompagnait notre porte drapeau Michel.

A St Privat deux cérémonies émouvantes se sont déroulées devant notre monument aux morts :

- ❖ l'une le 15 février pour honorer la mémoire de Roger Ramey un grand résistant du bourg et fils du maire de l'époque qui s'est engagé dans la résistance en 1941 ; très vite remarqué par ses chefs il devient responsable de plusieurs sections de maquisards et termine à Dijon comme chef de la région de Bourgogne en devenant proche de Jean Moulin. Dénoncé il est arrêté le 9 mars 1944 et torturé pendant des jours et des nuits sans dévoiler ses responsabilités au sein du maquis. Le 23 août 1944 il est transféré au camp de concentration de Struthof le seul en France puis à Dachau et enfin au camp de Mauthausen dont on ne sort pas vivant ou il meurt d'épuisement le 17 février 1945 victime de la barbarie nazie
- ❖ La seconde cérémonie le 30 août pour perpétuer le souvenir de Jean Noël Vaille seul enfant de la commune

mort au combat en Algérie ; Jean Noël était toujours volontaire pour sortir en patrouille de nuit, pour participer aux interminables opérations de chasse aux fellaghas. Blessé le 4 avril 1959 il rentre dans sa famille pour parfaire sa convalescence. Alors qu'il aurait pu finir en France sa période sous les drapeaux il rejoint VOLONTAIREMENT l'Algérie ou il sera blessé mortellement le 26 août 1959. Sa devise était : plus tôt moi qu'un père de famille. Ces quelques mots résumant bien son état d'esprit et démontre l'étoffe d'un héros

Au cours de ces deux cérémonies les enfants de l'école étaient invités à lire des poèmes sur les combattants de l'ombre et sur l'Algérie ; de nombreuses personnalités (représentant du préfet, député, sénateur, conseiller départemental, directeur de l'ONAC /SK N) ainsi qu'une vingtaine de drapeaux rehaussaient par leurs présences la solennité de ces commémorations.

Pour ne pas oublier le sacrifice de ces héros deux plaques ont été déposées dans l'enceinte du monument aux morts et retracent leurs parcours militaires.



À la mémoire de Jean Noël VAILLE
né le 16 Avril 1938 à Langeac Haute Loire

Il eut le destin d'une famille de deux enfants. Il effectua sa scolarité à l'école des Frères de St Privat d'Allier, puis à Petit Semblant de la Châtreuse à Puy, ensuite dans une institution Catholique à Vierzy (69) pour un stage de placement.

- Inscrit le 6 / 05 / 1958 au 42^{ème} Régiment d'Infanterie à Courmoulin
- Affecté au 2.121 69^{ème} Régiment d'Infanterie le 2 / 09 / 1958 en Algérie
- Embarqué à Marseille le 3 / 09 / 1958
- Mort le 26 Août 1959

sa devise était « moi plutôt qu'un père de famille »

Jeune Soldat plein d'alent et de dynamisme, toujours volontaire pour les missions difficiles l'on fait remarquer au combat par son sang-froid et son courage.

Le 4 / 04 / 1959 a été blessé par des éclats de grenade et perd son capitaine.

S'est distingué le 2 / 02 / 1959 à AIT MESBAH (grande Kabylie) en abattant sa rebelle et récupérant son arme.

Le 26 Août 1959 à OUMADINE (grande Kabylie) après une journée où il avait participé avec ruse et vaillance à la mise hors de combat de 7 rebelles, a été mortellement touché lors de la reddition d'un dernier groupe adverse.

Decoré de son vivant et à titre posthume de :

- Médaille Militaire
- Croix de la Valeur
- Croix de la France
- Médaille commémorative de 1956
- Médaille de Bronze



A la mémoire de Roger RAMEY
Alias Capitaine HUGUES

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille de la Résistance Française
Croix de guerre 39-45 avec palmes
Croix du combattant volontaire de la Résistance
Agent des services secrets de la France Libre (BCRA)
Membre des Forces Françaises Combattantes
« Mort pour la France » « Mort en déportation »

Roger est né à Saint Privat d'Allier le 7/9/1919 et mort à Mathausen (Gusen II) le 17 février 1945.

Après le baccalauréat, il a travaillé dans l'industrie, en 1938 il devient aspirant et pilote. Après l'École d'Officiers de Réserve en 1940, il part pour rejoindre l'Afrique du Nord, sans succès. Il reprend des études et devient Ingénieur TPE, puis à la SNCF.

Fin 1941, il fait partie du mouvement Libération au Puy en Velay, il s'investit dans la création de la première cellule, puis devient responsable de la cellule de la SNCF au Puy. Sur la demande de Londres, en août 1942, il rejoint Dijon et devient responsable régional du BDA (Bureau des Opérations Aériennes) de la Bourgogne.

Sur place, il organise les terrains pour le parachutage, cache les containers, dirige dans plusieurs départements Haute Saône, Saône et Loire, Côte d'Or, Haute Marne, une organisation importante, sans compter son temps, ses déplacements. Dénoncé il sera arrêté le 3 mars 1944 à Dijon, son fils n'a pas deux mois il est torturé pendant des jours et des nuits, sans rien lâcher sur ses activités.

Pour tenter de le faire libérer, la Résistance proposera 2 millions de francs à la SD (Gestapo) c'est dire l'importance de son rôle au niveau de la région Bourgogne.

Transporté au camp de Stoufflet le 22/01/44 puis à Dachau le 4/01/44 et pour terminer à Mathausen le 16/01/44, au camp de Gusen II, le plus terrible de tous, celui dont personne ne presque ne ressortait vivant. Il résista jusqu'au 17 février 1945.

La Paroisse Saint Jean Du Velay Volcanique

Plusieurs personnes sont parties grandes prenantes de la vie paroissiale à St Privat, pour des services plus ou moins visibles qui ont tous leur valeur.

En ce début d'année, ne manquons pas de les remercier.

Merci de noter que vous pouvez aussi donner des intentions de messe à Stéphanie Boyer en laissant lui un message ou par mail : rougeac43@aol.com

ADMR Bains Solignac

L'Association ADMR de Bains – Saint Christophe, suite à la fusion avec l'Association ADMR de Solignac **devient la nouvelle Association ADMR de BAINS – SOLIGNAC.**

Elle couvre les communes de Bains, Cussac sur Loire, Goudet, le Brignon, le Vernet, Solignac sur Loire, Saint Christophe sur Dolaizon, Saint Privat d'Allier, et Vergezac. Mais aussi en partie, Saint Jean de Nay, Loudes et Sanssac l'Eglise.

L'Association se compose de deux salariées administratives, de salariées d'intervention à domicile, et de bénévoles qui ont pour mission d'être au plus près des usagers.

Le Conseil d'Administration est composé de :

André Pitiot président

Renée Fayolle et Jean Pierre Tourette vice -présidents

Marie Thérèse Vaille secrétaire, Robert Beck secrétaire adjoint,

Eliane Vigouroux trésorière, Gisèle Reynaud, Marie Paule Filere et Marie Jeanne Masclaux trésorières adjointes.

Mireille Beynier, Didier Bourdelin, Bernard Mouchon, Marie Andrée Roche et Nicole Saby Membres.

Secrétaires administratives Nadine Pélissier et Chloé Giraud

L'association et les modalités pratiques

- siège de l'association :

12 rue de la mairie 43370 Saint Christophe sur Dolaizon

Tél : 04 71 57 53 98 mail info.bains-solignac@fed43.admr.org

Horaires d'ouverture à Saint Christophe : du lundi au vendredi de 9 h à 11h 45 et lundi et mardi de 13h30 à 16h30

En cas d'absence contacter les permanences administratives au 09 73 03 25 59

Pour l'association de Bains, lors de l'assemblée Générale du 23 Mai 2025, le bilan de l'année 2024 a été présenté notamment ces éléments :

- 17540 heures d'intervention
- 167 personnes aidées

Pour l'association de Solignac, lors de l'assemblée générale du 14 Mai 2025, le bilan de l'année 2024 a été présenté notamment ces éléments :

- 10497 heures d'intervention
- 146 personnes aidées

En fin d'année les bénévoles apportent un cadeau et un calendrier aux usagers et des cartes d'anniversaire sont remises à chacune et à chacun.

Le 26 Septembre 2025 à la salle des fêtes de Solignac, dans le cadre de la fusion des associations de Bains- St Christophe et Solignac L'ADMR a proposé un goûter musical animé par Betty ouvert à tous et gratuit. Il est à noter que ces moments de convivialité sont essentiels pour l'association

Les salariées (iés)

L'association emploie 16 salariées (13 ETP) à Bains et 16 salariées (8ETP) à Solignac.

13 personnes sont aidées sur la commune de St Privat et quelques salariées sont domiciliées sur la commune.

La recherche permanente de nouveaux salariés même pour des emplois temporaires (remplacement pendant les vacances scolaires) est constante au vu des nombreux besoins grandissants.

Les usagers :

Les interventions dans les familles se situent à toutes les étapes de la vie jusqu'au maintien à domicile des aînés dans leur cadre de vie.

- Garde d'enfants,
- L'entretien du logement ménage repassage,
- L'aide aux courses,
- L'accompagnement pour les personnes handicapées,
- L'accompagnement pour les personnes âgées,

- Le transport accompagné,
- La téléassistance à domicile avec Filien Connect ou Filien Mobilité (50 % crédit d'impôt)
- Rest' O Domicile 43 assure le portage des repas à domicile

N'hésitez pas si vous en ressentez, vous-même, le besoin de contacter l'ADMR, par l'intermédiaire des secrétaires administratives.

N'hésitez pas, non plus à parler autour de vous, de la présence de proximité de l'association locale (ADMR de Bains - Solignac) et de son domaine de compétences

A titre de rappel, les bénévoles, véritables interlocuteurs, vous aiderons dans toutes vos démarches actuelles et envisageables pour des interventions à domicile.

ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée, anciennement appelée AICA, regroupant les territoires de Saint-Didier-d'Allier (800h) et Saint-Privat-d'Allier (2990h), compte 85 adhérents.

Pour la saison en cours, le plan de chasse est fixé à 58 cervidés, 32 chevreuils. Ce qui signifie de nombreuses battues.

La chasse aux sangliers résulte de 30 prélèvements chaque année.
Le conseil d'administration est composé de huit membres.

Président : Christian BELIN
Vice-président : Stéphane ROBERT
Trésorier : Dominique GARNIER
Secrétaire : Rémi CHACORNAC
Agriculteur non-chasseur : Jean Michel BESQUEUT



Les chasseurs se réunissent dans les locaux d'EDF, qui servent de lieu de rassemblement et d'organisation des activités de l'association.

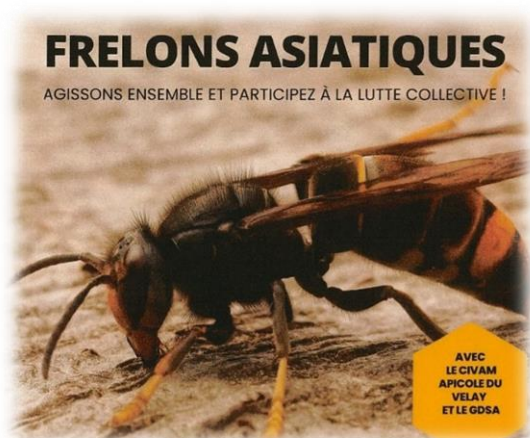
Récemment, l'ACCA a organisé une journée Tripes ouverte à tous, qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance, à l'image de la saison passée.



N'oubliez pas l'application Illiwap
pour vos diverses manifestations ou
informations communales !!



Frelon asiatique : une mobilisation locale face à un fléau grandissant



Face à la prolifération exponentielle des populations de frelons asiatiques sur les communes de Saint-Privat et Monistrol-d'Allier, les apiculteurs amateurs locaux tirent la sonnette d'alarme.

Cet automne, à la faveur de la chute des feuilles, des dizaines de nids ont été découverts dans la cime des feuillus, confirmant l'ampleur du phénomène.

Tout au long de la saison, les apiculteurs ont constaté les dégâts considérables causés par ce redoutable prédateur sur les ruchers : affaiblissement des colonies d'abeilles, baisse de la production de miel et menace directe sur la biodiversité locale.

À leur initiative, une réunion publique s'est tenue le samedi 17 janvier à la salle des fêtes de Saint-Privat. Elle a réuni apiculteurs et habitants des communes voisines, témoignant d'une préoccupation partagée. Près de 80 personnes ont assisté avec attention à l'intervention de Mme Christine Peyroux, membre bénévole du CIVAM apicole du Velay.

Durant près de deux heures, Mme Peyroux a présenté de manière pédagogique et passionnée le cycle de vie du frelon asiatique, son impact sur les écosystèmes locaux, et surtout les moyens d'agir efficacement à l'échelle individuelle et collective pour en limiter la prolifération.

L'accent a notamment été mis sur la capture des reines fondatrices en tout début de printemps, de début mars à mi-mai. Cette action ciblée permet de réduire significativement la formation de nouvelles colonies, sachant qu'un seul nid peut abriter entre 2 000 et 3 000 individus susceptibles de s'attaquer ensuite aux ruchers environnants.

Le piégeage, relativement simple à mettre en œuvre grâce à des dispositifs spécifiques, est accessible à tous mais nécessite une mobilisation coordonnée. Dans cette optique, les communes de Saint-Privat et Monistrol-d'Allier ont d'ores et déjà acté l'achat groupé de pièges, qui seront mis gratuitement à disposition des administrés volontaires.

Un encadrement sera assuré par les apiculteurs locaux afin de recenser les captures et de géolocaliser les sites de piégeage, dans un souci d'efficacité et de suivi. Une note d'information précisant les modalités de participation sera prochainement diffusée par les mairies concernées.



Communes de
- 1 000
habitants



Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.



Les listes peuvent comporter **au maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal.

Ce qui ne change pas

Il n'est **pas obligatoire** de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

Vous n'élierez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

Le mode de scrutin évolue



Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Pour en savoir plus

